



Passage permis piéton / cycliste

**Donnez aux élèves les clés d'une
mobilité réussie**



S'ADRESSANT PRINCIPALEMENT AUX ÉLÈVES DE CE2, LE PASSAGE DU PERMIS PIÉTON ET/OU CYCLISTE PERMET D'APPORTER DES PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSE À UNE PROBLÉMATIQUE SIMPLE MAIS AU COMBIEN IMPORTANTE : COMMENT APPRENDRE AUX ENFANTS À CIRCULER SEULS ET EN SÉCURITÉ DANS LA RUE ?

Le principe

Le passage du permis par les élèves s'inscrit dans la durée et demande l'implication du personnel enseignant tant pour sa mise en place que pour sa pérennisation.

L'activité se déroule en deux temps. Dans un premier temps, la sensibilisation aux risques routiers se fera en classe par les enseignants mais également lors d'une séance avec un gendarme ou policier.

Ensuite un examen aura lieu en classe afin de valider les connaissances acquises par les élèves.

Cette opération est également l'occasion de sensibiliser les enfants et leurs familles à l'impact environnemental des véhicules à moteur et de valoriser les modes de déplacements écomobiles.

Nos conseils

- Organisez une cérémonie de remise des permis afin de valoriser l'engagement des enfants.
- Prenez des photos pour les diffuser aux parents.